

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 03540

Numéro SIREN : 805 248 648

Nom ou dénomination : A.C.E ENERGIES

Ce dépôt a été enregistré le 15/06/2022 sous le numéro de dépôt B2022/015022



CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

Eric PUBILL

82 rue de Fenouillet
B.P. 82402
31086 TOULOUSE CEDEX 2

Toulouse, le

dossier n° 340

v. réf. :

n. réf. : ML/22/296

ATTESTATION

DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise :

SASU A.C.E. ENERGIES

4 domaine de Pavié

31450 DEYME

pour l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021.

et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de mes travaux, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	58 131.21 euros
Chiffre d'affaires HT	80 289.18 euros
Résultat net comptable	36 432.49 euros

Fait à Toulouse, le 12/05/2022.

S.A.S.U. A.C.E. ENERGIES 4 domaine de Pavié 31450 DEYME
<i>BILAN <u>AU /31/12/2021/</u> /12/ MOIS</i>

Désignation de l'entreprise SASU A.C.E ENERGIES

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 4 domaine de Pavié

31450 DEYME

Numéro SIRET *

8 0 5 2 4 8 6 4 8 0 0 0 1 8

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1 2

Durée de l'exercice précédent *

1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				3 1 1 2 2 0 2 1	3 1 1 2 2 0 2 0
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016	240	240
	Immobilisations corporelles *	028	030	16 109	14 454
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
Total I (5)		044	048	16 349	14 454
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		11 798
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070	23 359	127
	Clients et comptes rattachés *	072	074	570	81
	Autres * (3)	080	082		
	Valeurs mobilières de placement	084	086	32 287	35 715
	Disponibilités	092	094	20	12
	Charges constatées d'avance *	096	098	56 236	47 733
	Total II	110	112	72 585	58 131
Total général (I+II)					51 410
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 500	1 500
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		150	150
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131	132	9 214	8 680
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		36 432	33 534
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		47 297	43 864
	Provisions pour risques et charges	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		2 628	486
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	172	3 011	7 059
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		10 834	7 545
	Total général (I + II + III)	180		58 131	51 410
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SASU A.C.E ENERGIES

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 2 1
Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 2 0

PRODUITS D'EXPLOITATION		CHARGES D'EXPLOITATION		PRODUITS ET CHARGES DIVERS		RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS		DÉFICITS	
Ventes de marchandises *	209	210									
Production vendue { biens intracommunautaires } 215	214										
services * 217	218	80 289	52 268								
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	222	(11 798)	1 115								
Production immobilisée *	224										
Subventions d'exploitation reçues	226										
Autres produits	230	1	1								
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	232	68 492	53 384								
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234										
Variation de stock (marchandises) *	236										
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)	238										
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *	240										
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)	242	22 256	10 553								
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 647)	244	722	720								
Rémunérations du personnel *	250										
Charges sociales (cf. renvoi 380)	252										
Dotations aux amortissements *	254	1 782	2 419								
Dotations aux provisions	256										
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }	262	130									
Total des charges d'exploitation (II)	264	24 889	13 692								
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	270	43 603	39 692								
Produits financiers (III)	280										
Produits exceptionnels (IV)	290										
Charges financières (V)	294										
Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 } { dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348 }	300										
Impôts sur les bénéfices * (VII)	306	7 171	6 158								
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)	310	36 432	33 534								
B - RÉSULTAT FISCAL	312	36 432	314								
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316										
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318										
Provisions non déductibles *	322										
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)	324	7 171									
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247	330										
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248	251										
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option 249	998										
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999										
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	997										
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	997										
Entreprise nouvelles (44. sexies) 986	987										
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981	989										
Divers ZFA NG (44 quaterdecies) 345	344										
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G	993										
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	352	43 603	354								
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)	356										
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :	360										
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	370	43 603	372								

Désignation de l'entreprise : SASU A.C.E ENERGIES

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	240	412		414		416	240	240
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	1 153	442		444		446	1 153	1 153
	Installations générales agencements divers	450	10 369	452		454		456	10 369	10 369
	Matériel de transport	460	4 292	462		464		466	4 292	4 292
	Autres immobilisations corporelles	470	296	472		474		476	296	296
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	16 349	492		494		496	16 349	16 349
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 153	532		534		536	1 153	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	7 490	542	1 297	544		546	8 787	
	Matériel de transport	550	3 850	552	442	554		556	4 292	
	Autres immobilisations corporelles	560	180	562	43	564		566	223	
TOTAL		570	12 673	572	1 782	574		576	14 454	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,5 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SASU A.C.E ENERGIES

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés		983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982	
Déficits reportables		984	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	
Déficits de l'exercice		860	
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter	
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)		870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	16 059
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	3 166
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2022
Page 8

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 1

N° SIRET 8 0 5 2 4 8 6 4 8 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU A.C.E ENERGIES

ADRESSE (voie) 4 domaine de Pavié

CODE POSTAL 31450 VILLE DEYME

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	150

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M. Nom patronymique FARCOT Prénom(s) Antoine

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 150

Naissance : Date 220861 N° Département 99 Commune TEHERAN Pays IR

Adresse : N° 4 Voie domaine de Pavie

Code postal 31450 Commune DEYME Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			20.32
31/12/2021 9 JIMDO CEE	6.39		
31/12/2021 9 119 SOPHIASSUR	13.93		
COMPTES DE PASSIF			

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		240.00		240.00			
20510000 MARQUE DEPOSEE		240.00		240.00			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 654.97		3 436.49		1 781.52	51.84
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL		1 152.62		1 152.62			
21810000 AGENCEMENTS		10 368.60		10 368.60			
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT		4 291.52		4 291.52			
21840000 MOBILIER DE BUREAU		296.37		296.37			
28154000 AMORT. MATERIEL ET OUTILLAGE		1 152.62		1 152.62			
28181000 AMORT. AGENCEMENT AMENAGEMENT		8 787.00		7 490.00		1 297.00	17.32
28182000 AMORT. MATERIEL DE TRANSPORT		4 291.52		3 850.00		441.52	11.47
28184000 AMORT. MOBILIER DE BUREAU		223.00		180.00		43.00	23.89
TOTAL I		1 894.97		3 676.49		1 781.52	48.46
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS EN COURS DE PRODUCTION				11 798.00		11 798.00	100.00
33500000 EN COURS				11 798.00		11 798.00	100.00
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		23 359.00		127.36		23 231.64	NS
41100000 CLIENTS		23 359.00		127.36		23 231.64	NS
AUTRES CREANCES		570.00		81.00		489.00	603.70
44566000 TVA DEDUCTIBLE S/ BIENS				81.00		81.00	100.00
44567000 CREDIT TVA.		132.00				132.00	
44580000 TVA A REGULARISER		438.00				438.00	
DISPONIBILITES		32 286.92		35 714.76		3 427.84	9.60
51210000 BANQUE POPULAIRE		32 286.92		35 714.76		3 427.84	9.60
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		20.32		11.89		8.43	70.90
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		20.32		11.89		8.43	70.90
TOTAL II		56 236.24		47 733.01		8 503.23	17.81
TOTAL GENERAL		58 131.21		51 409.50		6 721.71	13.07

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	1 500.00	1 500.00		
10130000 CAPITAL SOUCRIT APPELE VERSE	1 500.00	1 500.00		
RESERVE LEGALE	150.00	150.00		
10610000 RESERVE LEGALE	150.00	150.00		
AUTRES RESERVES	9 214.29	8 680.16	534.13	6.15
10680000 AUTRES RESERVES	9 214.29	8 680.16	534.13	6.15
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	36 432.49	33 534.13	2 898.36	8.64
TOTAL I	47 296.78	43 864.29	3 432.49	7.83
Fournisseurs et comptes rattachés	2 628.00	486.00	2 142.00	440.74
40100000 COLLECTIF	2 628.00	486.00	2 142.00	440.74
Autres dettes	8 206.43	7 059.21	1 147.22	16.25
41100000 CLIENTS	200.00		200.00	
44400000 IMPOT/BENEFICE	1 029.00	542.00	487.00	89.85
44551000 TVA A PAYER	85.00	1 150.00	1 065.00	92.61
44570000 TVA COLLECTEE	3 881.06	21.23	3 859.83	NS
45510000 C/C FARCOT Antoine	3 011.37	5 345.98	2 334.61	43.67
TOTAL III	10 834.43	7 545.21	3 289.22	43.59
TOTAL GENERAL	58 131.21	51 409.50	6 721.71	13.07

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 *	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	80 289.18	52 268.15	28 021.03	53.61
70600000 FORMATION 20%	26 500.00	24 947.35	1 552.65	6.22
70620000 EXPERTISE 20%	53 789.18	27 320.80	26 468.38	96.88
PRODUCTION STOCKEE	11 798.00	1 115.00	12 913.00	NS
71300000 VARIATION EN COURS	11 798.00	1 115.00	12 913.00	NS
AUTRES PRODUITS	1.12	0.92	0.20	21.74
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION		0.28	0.28	100.00
75882000 REGUL COMPTE DIVERS	1.12	0.64	0.48	75.00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	68 492.30	53 384.07	15 108.23	28.30
AUTRES CHARGES EXTERNES	22 255.76	10 553.32	11 702.44	110.89
60500000 SOUS-TRAITANCE	11 850.00		11 850.00	
60631000 PRODUITS ENTRETIEN		28.00	28.00	100.00
60640000 FOURNITURES DE BUREAU	259.93	331.19	71.26	21.52
60680000 CARBURANT		16.33	16.33	100.00
61310000 LOYER	3 120.00	3 120.00		
61350000 LOCATION VEHICULE		242.36	242.36	100.00
61560000 MAINTENANCE		117.65	117.65	100.00
61600000 ASSURANCES	161.96	140.00	21.96	15.69
62260000 HONORAIRES	1 440.00	1 440.00		
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	54.86	54.87	109.73	199.98
62311000 PUBLICITE	203.17	24.00	179.17	746.54
62312000 HEBERGEMENT/DOMAINE/INTERNET	670.00	708.03	38.03	5.37
62313000 HEBERGEMENT-WEB CEE	93.61		93.61	
62420000 TRANSPORT SUR VENTE	193.14		193.14	
62510000 VOYAGES DEPLACEMENTS	3 266.74	3 005.29	261.45	8.70
62560000 MISSIONS RECEPTIONS		66.30	66.30	100.00
62600000 POSTE TELECOM	165.17	483.54	318.37	65.84
62750000 SERVICES BANCAIRES	381.90	280.76	101.14	36.02
62810000 COTISATIONS	505.00	495.00	10.00	2.02
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	722.00	720.00	2.00	0.28
63330000 FORMATION CONTINUE ORGANISME	75.00		75.00	
63331000 FORMATION CONTINUE STAGES		80.00	80.00	100.00
63511000 TAXE PROFESSIONNELLE	647.00	640.00	7.00	1.09
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	1 781.52	2 418.62	637.10	26.34
68110000 DOTATIONS AUX AMORT.DES IMMOB.	1 781.52	2 418.62	637.10	26.34
AUTRES CHARGES	129.53		129.53	
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION	127.36		127.36	
65882000 REGUL COMPTE DIVERS	2.17		2.17	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	24 888.81	13 691.94	11 196.87	81.78
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	43 603.49	39 692.13	3 911.36	9.85
IMPOTS SUR LES BENEFICES	7 171.00	6 158.00	1 013.00	16.45
69500000 IMPOT/BENEFICES	7 171.00	6 158.00	1 013.00	16.45

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

DETAIL LIASSE 2033-B

[illegible]

« A.C.E ENERGIES »
S.A.S.U. AU CAPITAL DE 1.500 EUROS
Siège social : 4 Domaine de Pavie
31450 DEYME
Siret 805 248 648 00018 R.C.S. Toulouse (2014 B 03540)
---- 00 ----

FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'an Deux Mille Vingt Deux, le 14 avril à 14 heures, au siège social, s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire de la SASU A.C.E ENERGIES, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation du rapport d'activité de la société pendant l'exercice 2021 clos le 31 décembre 2021,
2. Approbation des états financiers de l'exercice 2021,
3. Quitus au Président,
4. Affectation du résultat,
5. Questions diverses.

Etaient présents :

- Monsieur FARCOT Antoine (150 parts),



« A.C.E ENERGIES »
S.A.S.U. AU CAPITAL DE 1.500 EUROS
Siège social : 4 Domaine de Pavie
31450 DEYME
Siret 805 248 648 00018 R.C.S. Toulouse (2014 B 03540)

---- 00 ----

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 14 AVRIL 2022

L'an Deux Mille Vingt Deux, le 14 avril à 14 heures, au siège social,

- Monsieur FARCOT Antoine,

A été convoqué à l'Assemblée Générale Ordinaire de la SASU A.C.E ENERGIES par Monsieur FARCOT, Président, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation du rapport d'activité de la société pendant l'exercice 2021 clos le 31 décembre 2021,
2. Approbation des états financiers de l'exercice 2021,
3. Quitus au Président,
4. Affectation du résultat,
5. Questions diverses.

Le Président dépose et met à la disposition de l'associé unique :

1. La copie de la lettre de convocation,
2. Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
3. Le rapport sur la marche de la société pendant ledit exercice,
4. Le texte des résolutions proposées.

Puis le Président déclare que les états financiers, le rapport sur la marche de la société, les statuts et le texte du projet de résolution ont été tenus à disposition de l'associé unique, au siège social, pendant les quinze jours ayant précédé la réunion.

L'associé lui donne acte de cette déclaration, entend lecture du rapport du Président et prend les décisions suivantes :

I. PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur la marche de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve les comptes et les états financiers dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, il donne quitus au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

II. DEUXIEME DECISION

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

L'associé unique décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 qui s'élève à **36 432,49 €** :

- Réserve légale	:	00,00€
- Distribution de dividendes	:	36 000,00€
- Autres réserves	:	432,49€

Soit un dividende de 240,00€ par part sociale (150 parts sociales).

Les dividendes seront mis en paiement à compter du 21/04/2022.

Après cette affectation, les capitaux propres de la société se présenteront ainsi :

- Capital social	:	1 500,00€
- Réserve légale	:	150,00€
- Autres réserves	:	9 646,78€
TOTAL		11 396,78€

III. TROISIEME DECISION

L'associé unique décide de conférer tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal constatant ces délibérations, à l'effet d'effectuer toutes formalités légales ou autres qu'il y aura lieu.

L'ordre du jour étant épuisé, l'associé unique déclare la séance levée à 15 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

- Monsieur FARCOT Antoine,

